

ETAPE Paysage : co-construire et spatialiser le futur paysage énergétique de son territoire

Programme de formation

Réf : ETAPE Paysage

Contexte

ETAPE Paysage est un **outil d'aide à la discussion et à la réflexion** conçu par le **collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP)** en complémentarité avec le dispositif Destination TEPOS.

Cet outil peut être mobilisé sur un territoire qui a déjà défini une trajectoire énergétique ambitieuse avec Destination TEPOS, dans le cadre d'un PCAET ou d'une démarche volontaire.

La démarche paysagère est une approche sensible, très complémentaire de l'approche énergétique objective et chiffrée, qui permet de spatialiser les ambitions énergétiques du territoire. Lors d'un atelier ETAPE Paysage, la co-construction et la mise en récit d'un futur paysage énergétique désirable favorisent la mise en mouvement des acteurs du territoire.

NB : il est nécessaire de suivre cette formation afin d'être agréé à animer l'outil ETAPE Paysage. La structure bénéficiaire d'un atelier ETAPE doit signer une licence d'utilisation avec le Collectif PAP et acheter les malles nécessaires.

Objectifs de la formation

- Comprendre les principaux enjeux paysagers et socio-territoriaux de la transition énergétique
- Identifier les acteurs impliqués, les outils à mobiliser et des exemples de réalisations concrètes
- Comprendre les objectifs, le contexte d'utilisation et les rouages de ETAPE Paysage
- Maîtriser la préparation d'un atelier ETAPE Paysage (éléments spécifiques du territoire : données énergétiques et cartographie, photos, fiches unité de paysage), et s'approprier le matériel ETAPE Paysage (contenu de la mallette)
- Animer un atelier ETAPE Paysage, de la mise en place à la restitution

Durée en jour et en heure

4 jours - 18 heures

Public visé

- Agents de collectivités (notamment chargés de mission énergie / climat ou paysage / urbanisme)
- Salariés ou dirigeants de bureaux d'études et entreprises (notamment paysage ou énergie)
- Salariés ou dirigeants de bureaux d'études spécialisés en concertation, animation territoriale
- Salariés ou dirigeants d'associations œuvrant pour la transition, le développement territorial
- Agents de l'état et de ses services déconcentrés

Prérequis

- Connaissances de base en matière d'enjeux paysagers et/ou de stratégie énergétique territoriale
- Connaissance de la démarche "Destination TEPOS"
- Compétences d'animation d'ateliers et réunions



2 modules de 2h permettent aux stagiaires de consolider les pré-requis "Transition énergétique / Destination TEPOS" et "béaba du paysage"

Taux de satisfaction

Au cours des 12 derniers mois, le taux de satisfaction des participants à ce module a été de **91%**. *Ce programme est un nouveau programme, il n'a pas encore fait l'objet d'évaluations.*

Points de contenu

JOUR 1

Matin : paysage & énergie

- Accueil et introduction, brise-glace et présentation des intervenants et participants.
- Introduction générale : présentation de la formation et de ses objectifs, intérêt du croisement paysage et énergie.
- Présentation du Collectif PAP et de ses messages, le paysage / l'approche paysagère et ses divers outils.

Pause déjeuner (déjeuner inclus dans le prix de la formation)

Après-midi : la démarche ETAPE Paysage

- Introduction à l'outil ETAPE Paysage : historique, objectifs, utilisation et limites.
- Présentation détaillée des étapes de l'outil, de leur intérêt spécifique, des notions sous-jacentes, des astuces pour les préparer et pour bien les animer.

JOUR 2

Matin : mise en situation d'animation de l'outil

- Entrer dans une approche paysagère : les questions à se poser, les documents de préparation à avoir lus.
- Mise en situation : à tour de rôle, les participants animent les différentes étapes de l'outil.
- Temps d'échange entre participants, co-évaluation bienveillante sur la manière d'animer.

Pause déjeuner (déjeuner inclus dans le prix de la formation)

Après-midi : préparation d'un atelier ETAPE Paysage

- Zooms pratiques (créer une carte de paysage, décrire des unités paysagères, choisir des photos, maîtriser la mise en image et la mise en récit...).
- Retours d'expériences sur les contextes de mises en oeuvre possibles de l'outil.

Conclusion

- Test individuel pour être agréé à animer ETAPE.
- Debriefing, retour de fin de formation.
- Précisions sur la licence d'utilisation, la communauté d'utilisateurs, l'achat des malles ETAPE.

Modalités pédagogiques

Mode d'organisation : Mixte

La formation s'appuie sur des modalités pédagogiques participatives.

A cette fin, la formation est calibrée pour un minimum de 6 participants et un maximum de 16 participants.

A partir de 8 participants, une seconde formatrice est prévue.

Moyens et supports pédagogiques

- L'essentiel de la formation s'appuie sur des supports visuels numériques et imprimés qui seront diffusés en version numérique aux participants.
- Une mallette ETAPE Paysage complète est également mise à disposition au cours de la formation (afin de se familiariser avec la mise en œuvre concrète de l'animation, les stagiaires participeront à l'animation pour un territoire fictif).
- A la fin de la formation, si le test d'évaluation est validé, les participants repartent avec une mallette ETAPE Paysage.

Modalités d'évaluation et de suivi

- La session de formation se termine par un test permettant de valider les acquis de connaissance.
- La validation de ce test conditionne la délivrance par le Collectif PAP de l'agrément permettant l'utilisation de l'outil par la personne formée.
- Après la formation, il est attendu que la personne agréée participe à la communauté d'utilisateurs de l'outil.
- Certificat de réalisation

Profils du/des formateurs



Paysagistes et énergéticiens expérimentés en matière d'approche croisée paysages et énergies.

Modalités et délais d'accès

FORMATION INTER

Les dates des sessions inter-entreprises sont disponibles sur notre catalogue de formation.

Lorsqu'aucune date n'est indiquée, nous vous invitons à nous signaler votre intérêt en écrivant à formation@institut-negawatt.com afin de pouvoir être informé.e de l'ouverture d'une session.

L'inscription se fait obligatoirement en ligne au moyen du formulaire à disposition sur la page du programme souhaité. La demande d'inscription est une pré-inscription. À réception, nous vous transmettons un devis pour signature électronique.

La date limite d'inscription est de 30 jours avant le début de la formation.

Dans l'éventualité où le nombre d'inscrits est insuffisant, nous nous réservons la possibilité d'annuler l'action de formation au plus tard 30 jours avant le démarrage de la formation. Si la session est annulée, nous vous proposerons le report de votre inscription sur la session suivante. Nous vous conseillons d'opter pour des réservations de transport et de séjour annulables ou à dates modifiables.

FORMATION INTRA ou SUR MESURE

Toutes nos formations sont disponibles en intra-entreprise et nous sommes à votre écoute pour construire un dispositif de formation sur mesure selon votre contexte et vos besoins.

Nous réceptionnons vos demandes par mail, par téléphone ou au moyen du formulaire d'inscription en ligne.

A réception, nous prenons contact par mail ou par téléphone et nous vous transmettons un devis pour signature électronique. Le devis précise les dates ou la période proposée pour la réalisation de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION

La signature du devis engage l'entreprise ou la personne dans l'action de formation.

Les conditions d'annulation sont précisées dans [nos CGV](#).

Information sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux à l'INEED sont certifiés H+. Informations et plan d'accès : <http://www.ineedra.org>

Pour les autres lieux, nous nous assurons au préalable des conditions d'accessibilité PMR et en informons les participants.

Vous êtes en situation de handicap, nous étudions vos besoins spécifiques : n'hésitez pas à contacter notre référente handicap referent-handicap@institut-negawatt.com

Nous contacter

Pour toute question ou besoin d'information, vous pouvez contacter :

Marie BRETEZ

Chargée de gestion administrative des formations

email : formation@institut-negawatt.com

téléphone : 04 75 58 60 85 / 07 86 11 82 83